

Une autre solution

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 52

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mode dan po l'Etat civi. L'étai cin l'âore dau né et pêtabosson ellousâi sa pêtabossonâre à six hâore, l'avâi juste lo temps. Subyâve, étai dzoïau quemet quaucon que l'a étâ râi dâi z'a-bayî, quand lâi vint l'idée de bâire on verro à la Craî-Bllantse po sè bailli de la pince. Eh ! mon té ! pôtro Cougnotet ; sâ-to pas que dein lè cabaret on sâ à quinn' hâore on lâi eintre, mâ quand on ein pâo ressailli, lâi a rein que lo bon Dieu que lo sâ — et oncora. Tant lâi a que l'étai six hâore et dhf minute quand l'è arrevâ à l'Etat civi, juste po vère que l'étai cliu.

L'a dan faliu remodâ po l'ottô tot motset et reveni lo leindeman.

Dan lo demâ sè dematene on bocon po veni à boun'hâora. Mâ l'a faliu allâ requeri lo tiremondo, por cein que la Julie voliâve pas bin adrâi medzi lo têtè. Tota la dzornâ s'è passâie dinse.

Lo demicro, Cougnotet sè remet à trassi à l'Etat civi. Mâ ne va-te pas reincontrâ on bon fond que lâi a de dinse :

— Du que t'a onna galéza croïetta, tè pâio demi ! Vin !

L'è zu bâire et l'a âobllâ d'allâ fère inscrire la Julie, tant l'avâi trâidécilâ.

Lo deveindro, sè peinsè dinse : — Mâ, Cougnotet, l'einlêvâi se te n'a pas bo et bin âobllâ lo pêtabosson. Sti coup, lâi a pas de nani, faut lâi allâ deman.

Dèman, l'étai lo deçando, lâi avâi onna fita et put pas allâ écrire. La senanna l'étai fnyâ, mâ pas po Cougnotet que s'è soulâ, que l'è tsezâ su sa rita, et que l'a étâ malâdo quatre dzor.

Quand s'è relèvâ l'étai lo tor à la vâse de vilâ et lâi a prau z'u à fère. Dou dzor aprî, Cougnotet sè dit : — Quand l'è bon l'è prau l'âi a pas de mêtance, mêt faut fère inscrire mon vi et la Julie. Lo quin è-te que prîsse lo mêt ? L'è su que l'è lo vi, por que l'ausse binstout veingt-ion dzor. Se l'inspetteu demôrâve omète dau côté dau pêtabosson, ma on derâi que fant tot exprè po qu'on ne pouêsse pas fère le dou z'affère ein on iâdzo. Vu adî allâ vè l'inspetteu. Oï ! Lo vi prîsse mè que la Julie.

Lâi è z'u et la senanna s'è passâie.

Se vo desè que la delon d'aprî lâi a z'u oquie d'autro, vo mè derâ dzanyau et tot parâ lè la vretâbllia veretâ. L'è on monsu que mè l'a racontâi, et cein a risquâ de lâi arrevâ à li mimo, quand vo dio.

Eh bin ! po fini, la Julie Cougnotet l'avâi étâ fète lo deçando dix-houit dau mâi d'avri et l'étai lo veingte-nâo dau mâi d'août quand l'a étâ marquâie su lo grand lârro à l'Etat civi.

Et ora, quand on ein dêvese à Cougnotet, ie fâ dinse :

— Lè bouïbo lè oncora rein de lè fère ! la mêtance l'è de lè z'inscrire !

MARC A LOUIS.

LES JEUX DE NOEL A GRYON

D'un article publié il y a deux ans par M. le Dr Jean Roux, dans les *Archives suisses des traditions populaires*, nous extrayons ce qui suit :

PENDANT un séjour de vacances à Gryon, j'ai pu noter, grâce aux renseignements que m'a donnés Mlle Louise Saussaz, aux Pars sur Gryon, quelques-uns de ces « jeux de Noël » qui se pratiquaient autrefois — et se pratiquent encore parfois aujourd'hui — pour connaître l'avenir matrimonial. Ces « jeux », qui, de fait, ne méritent pas ce nom, ont tous ceci de commun, c'est qu'ils doivent être exécutés dans la nuit de Noël. Dans bien des cas, le rite exige que celui qui l'accomplit soit *ad nudum* et c'est souvent en rêve que la personne reçoit la réponse. Voici quelques-uns de ces « jeux ».

Les neuf fontaines. Dans la nuit de Noël, à minuit, le jeune homme (ou la jeune fille) s'en va, nu, dans le village et lui successivement à neuf fontaines, il lui est interdit de revenir sur

ses pas, de marcher sur ses traces et de regarder en arrière. Dans la neuvième fontaine, il (ou elle) apercevra l'image du bon ami (bonne amie).

Parler à la lune. La personne, complètement nue, sort à minuit, dans la nuit de Noël, et, s'arrêtant à l'angle de la maison, adresse en ces mots la parole à la lune :

Lune, ô belle lune, dis-moi dans mon dormant, Quel amant j'aurai dans mon vivant,
S'il a des chevaux, qu'il les amène ;
S'il n'en a point, qu'il vienne quand même.

En rêve, la personne apercevra celui ou celle qu'elle épousera. (D'après un renseignement recueilli à Bâle, d'une dame française, la même formule s'emploie aux environs de Rouen).

Les habits retournés et pliés. A minuit, la personne se met au lit, en costume d'Adam... ou d'Eve, après avoir soigneusement plié sur une chaise et retourné à l'envers tous ses habits à mesure qu'elle les enlève. Les jeunes filles doivent enfin dénouer leurs cheveux, défaire leurs tresses et enlever les épingles. C'est dans le rêve qui suit que la personne aimée apparaîtra.

Deux jeunes filles ont fait le jeu. L'une d'elles en s'éveillant, dit à son amie : « Est-ce que je n'ai pas rêvé de ce crapaud de Jules X ! » Ce jeune homme n'avait alors que dix-sept ans et était plus jeune que la demoiselle en question. Plus tard elle a épousé celui qu'elle avait aperçu dans son rêve.

Une jeune fille a fait le jeu n° 3. Elle rêve pendant la nuit d'un dragon ayant un cheval noir. Or, elle ne connaissait aucun jeune homme remplissant ces conditions. Pendant une saison, elle s'engagea comme femme de chambre dans un hôtel voisin de Gryon et c'est là qu'elle fit la connaissance d'un jeune homme qui veut l'épouser. Et il se trouve précisément qu'il est dragon et qu'il a un cheval noir !

La chambre qu'on balaie. Après avoir dressé le couvert sur la table à minuit, la jeune fille balaie sa chambre, toujours du même côté et sans se retourner, de façon à terminer son travail vers la porte. Au moment où elle a fini, elle se retourne brusquement et aperçoit, dans le cadre de la porte, l'image de son futur époux.

Une jeune fille a expérimenté ce jeu dans un chalet près de Gryon. Quand elle eut terminé son balayage, elle aperçut, dans le cadre de la porte, un gendarme, mais si distinctement qu'elle en fut tout effrayée. Plus tard, cependant, elle a épousé un gendarme.

La farine et le sel. Dans la soirée de Noël, une jeune fille, ayant en main un dé à coudre, se rend dans le village, successivement auprès de trois veuves. A chacune, elle demande un peu de farine et de sel, que la veuve place dans le dé. Chez la troisième veuve, le dé doit être rempli. La jeune fille rentre à la maison et, en se mettant au lit, avale ce mélange de farine et de sel qu'elle a eu soin, auparavant, de délayer dans un peu d'eau de façon à obtenir une bouillie claire. Dans la nuit, elle voit en rêve son futur époux.

Le jaune d'œuf et le sel. Une jeune fille se rend, dans la soirée de Noël, chez une voisine, sans saluer personne. Elle frappe à la porte et, sans dire ni bonjour, ni bonsoir, demande simplement : « Donnez-moi un œuf pour l'amour de Dieu ! » — Revenue chez elle, la jeune fille fait cuire cet œuf, et quand il est devenu dur, elle le partage de façon à en retirer la boule de jaune. Elle prépare un poids de sel égal à celui du jaune et avale, à minuit, le jaune d'œuf et le sel. Elle voit en rêve son futur mari.

Dr JEAN ROUX.

Une autre solution. — Nous avons encore reçu la solution que voici au problème que nous avons posé il y a deux semaines. Nous la publions à titre de point final ; elle est, du reste, intéressante.

Suivant les données, A parcourt la piste en 12 minutes, soit 720 secondes.

Si A et B allaient de même allure, ils se rencontreraient au bout de 3 minutes exactement. Les 20 secondes en plus représentent le gain de A sur B, et de plus le $\frac{1}{36}$ de la piste : $\left(\frac{20}{720} = \frac{1}{36}\right)$

— Le gain de A sur B, pour 200 sec. (3 min. 20") est de 100 m. Mais il faut compter 50, parce que A et B vont à l'encontre l'un de l'autre.

$$36 \times 50 = 1800 \text{ m.}$$

IL Y A MICROBES ET MICROBES

La grippe, l'insidieuse, la maligne, la néfaste grippe, continuera-t-elle longtemps encore à sévir ? A ses courbes descendantes succédera-t-il toujours des courbes ascendantes ? On s'habitue à tout, et ceux qui ne sont pas encore atteints pensent à tout autre chose qu'à la perspective d'être un jour des victimes du mal à la mode. On se lasse même des restrictions. L'autre soir, j'ai voulu entrer au café de la Paix. Il m'a fallu faire demi-tour : pas une place n'était libre et on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, le courage des musiciens de jouer devant une exposition si riche de microbes, ou l'insouciance de cette foule dense à couper au couteau qui se moque des prescriptions médicales et ne perd pas son temps à contrôler la propreté des verres ou la sécurité du voisinage immédiat, où quelques postillons sont impatients de courir. Vous verrez que c'est à force de reprendre nos habitudes normales que l'épidémie, lasse de nous talonner, disparaîtra. Et puis, il y a les microbes bienfaisants. Oui, les microbes bienfaisants. Cela paraît drôle. Pourtant, le pain quotidien, dont la ration heureusement va être augmentée, n'est-il pas fait avec une levure dont les microbes forment la substance ! Dans ces bonnes sauces où vous le trempez, une quantité innombrable de ces infiniement petits ne demandent pas mieux que de flatter votre palais. L'eau, le vin, microbes ! Nous-mêmes, juxtaposition plus ou moins harmonieuse de microbes !

Mais laissons ce verbiage et parlons clair.

Le *Figaro* publiait, lors de la première influenza, celle de 1890-91, un article de M. Emile Gautier, que nous voudrions pouvoir reproduire in extenso :

« Le microbe, voilà l'ennemi !

« Tel est le cri de guerre de la médecine fin de siècle, qui pousse peut-être tout de même les choses un peu trop au noir, car si nous la devons croire sur parole, elle finirait par nous rendre, à force de pessimisme, l'existence intenable. »

M. Gautier concède que le microbe est responsable de « la plupart des maux qui affligent et déciment l'humanité ». Ils sont omnipotents-omniprésents, toujours prêts à fondre sur une proie incapable de leur résister, à moins que... A moins que d'autres microbes se décident à intervenir et prennent notre défense. La vérité est que dans ce monde minuscule qui paraît, « à la loupe, comme un ramassis de pirates et d'assassins, il se rencontre parfois de braves gens, qui nous procurent du vinaigre, de l'alcool, du sucre, de la crème, du beurre, qui donnent au vin son parfum, qui élaborent le nitrate et l'ammoniaque nécessaires au sol cultivable, et bien d'autres choses encore. Ils accompagnent nos morts au cimetière et ne s'en séparent plus que pour les faire renaître dans un bouquet de fleurs, marguerites ou pissenlits, peu importe.

« Il est à peu près acquis aujourd'hui, selon M. Gautier, que c'est aux ferments de la bouche, de l'estomac et de l'intestin que revient l'honneur du libre et régulier accomplissement des fonctions digestives. »

Depuis que l'article du *Figaro* a été écrit, c'est-à-dire depuis un quart de siècle, le prestige du microbe n'a fait que grandir. Quelque-